

La famille de Montreux était-elle dans une secte?

Drame » Survivalisme, complotisme, secte? Quelle croyance est assez forte pour pousser une famille dans le vide? L'avis de Pascal Wagner-Egger, chercheur en psychologie sociale à Fribourg.

Que vous évoque le repli de cette famille, qui vivait en quasi autarcie?
Pascal Wagner-Egger: C'est bien souvent le mode d'existence pour tout groupe affilié à une croyance extrême ou à une secte. L'extérieur est une menace qui pousse au repli. Si cette famille avait, en plus, des

tendances complotistes, le monde pouvait lui sembler trompeur et dangereux. Il l'empêchait peut-être d'atteindre une vérité qu'elle se croyait seule à détenir.

Les enfants n'étaient pas scolarisés...

Cela correspond tout à fait à l'embrigadement sectaire. A l'école, on peut vous dire que la Terre n'est pas plate ou que les espèces ont évolué à partir de formes antérieures, contrairement à ce que dit la Bible... Donc toute forme de secte ou de groupuscule religieux aura tendance à

penser que s'il faut «éveiller» les enfants, il est préférable de les retirer de l'école.

Comment comprendre ce terrible suicide collectif familial?

Le suicide ou l'attentat-suicide est l'étape finale de la «radicalisation». La croyance devient tellement forte qu'elle prend le pas sur la réalité. On s'invente un monde et on pense que ce monde est plus vrai que le monde réel, au point de renoncer à la seule certitude existentielle que nous ayons, celle de notre vie actuelle.

Malgré son isolement, cette famille pouvait-elle appartenir à un groupe organisé?

Oui, peut-être, grâce maintenant à internet et aux réseaux sociaux, on peut appartenir à un groupuscule isolé mais relié à une secte en ligne. L'enquête devra l'établir. Et s'il s'agissait uniquement de survivalisme, peut-être pensait-elle que la fin du monde était imminente et qu'il valait mieux se retirer. Mais cela est peu probable. Il devait y avoir un mélange de croyances religieuses et ésotériques. »

LUCAS VUILLEUMIER/PROTESTINFO

PROTESTANTS

G. LOCHER QUITTE L'ÉGLISE
 Gottfried Locher, ancien président de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, a totalement rompu avec sa communauté, affirme le *Tages Anzeiger*. Le théologien bernois avait déjà démissionné de son poste en 2020, à la suite d'un scandale lié à des abus de pouvoir. Il était encore membre de la paroisse de Muri-Gümligen près de Berne. CATH.CH

Quelle est l'influence du religieux dans l'élection présidentielle? L'avis de l'historienne Valentine Zuber

Religion et politique, un jeu subtil



« PASCAL FLEURY

Présidentielle » Dans la France de la laïcité, la religion a-t-elle une quelconque influence sur l'élection présidentielle? Existe-t-il un «vote catholique»? Les candidats exploitent-ils la fibre religieuse? Et les Eglises tentent-elles de se glisser dans la campagne? Les explications de l'historienne Valentine Zuber, directrice d'études à l'Ecole pratique des hautes études à Paris et titulaire de la chaire de religions et relations internationales.

Dans quelle mesure la composante religieuse influence-t-elle l'élection présidentielle?

Valentine Zuber: Lors des dernières campagnes présidentielles du XXI^e siècle, la composante religieuse a eu assez peu d'importance. En revanche, l'une des questions qui sont revenues régulièrement durant cette période, c'est la place de l'islam dans la République. Avec, en corollaire, le concept de la laïcité, qui est beaucoup débattu depuis trois décennies, en particulier s'agissant de l'islam de l'immigration post-coloniale.

Avant le XXI^e siècle, les Eglises avaient-elles du poids dans le processus électoral?

Théoriquement non, puisque depuis 1905, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat pose une distinction très nette entre le politique et le religieux. L'Etat se doit de rester autonome vis-à-vis de la religion et vice versa. L'Eglise catholique, majoritaire en France, n'a pas accepté tout de suite cette nouvelle disposition. Il a fallu beaucoup d'allers-retours pour lui faire admettre que ce système lui apportait aussi une liberté. Le fait que la République a consenti au subventionnement des écoles privées catholiques y a contribué. Cela a en revanche davantage coïncidé lors de l'introduction de lois touchant à la vie personnelle, loi sur les moyens contraceptifs en 1967, sur l'interruption volontaire de grossesse en 1975, sur le mariage pour tous en 2013 ou, récemment encore, sur la procréation médicale-



Le président Macron a rencontré par deux fois le pape François, en juin 2018 et en novembre 2021. Un geste envers l'électorat catholique? Keystone

ment assistée. Cette sécularisation de la République mobilise encore les foules catholiques.

Subsiste-t-il un «vote catholique», un «vote athée»?
 De moins en moins. Mais il faut savoir qu'en France, il n'y a pas de statistiques d'appartenance religieuse. Il est donc difficile de

savoir clairement qui vote quoi. D'autre part, il y a une allergie assez forte à l'idée de communauté. Traditionnellement, depuis la Révolution française, l'Etat se place directement face au citoyen. Les «corps intermédiaires», qu'ils soient religieux ou politiques, sont peu considérés. Aujourd'hui, on observe

qu'à chaque sensibilité religieuse correspond une grande diversité d'opinions politiques, qui balaie tout le spectre politique. Pendant très longtemps, les protestants ont été considérés comme progressistes, c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui. De même, on a longtemps dit que les catholiques votaient plutôt pour la

droite républicaine mais jamais pour l'extrême droite. Là aussi, c'est en train de changer. Les convictions religieuses n'ont plus grand-chose à voir avec les opinions politiques.

Pour certains candidats, la religion reste tout de même un argument politique...

L'exploitation de la religion s'opère essentiellement à des fins identitaires. Parmi les candidats qui se prévalent du catholicisme, on peut citer Marine Le Pen et Eric Zemmour, lui-même pourtant de confession juive. Ces deux candidats estiment qu'il faut préserver la culture française des bouleversements actuels et en particulier de la montée supposée de l'islam dans la société. Pour toucher la corde sensible, ils affirment par exemple que les crèches de Noël devraient avoir leur place dans l'espace public, ce qu'interdit le principe de laïcité. C'est le côté folklorique du religieux, pas du tout une question de foi.

La France est laïque, selon la Constitution. Les candidats ont-ils le droit d'utiliser des arguments religieux?

La laïcité oblige l'Etat et ses représentants à être neutres. Mais tant qu'ils ne sont pas élus, les candidats ne sont pas concernés. Le général de Gaulle, qui était très catholique et avait été élevé dans un collège jésuite, n'allait à la messe que de manière privée. Jamais, dans l'exercice du pouvoir, il n'a suscité de messes ni de cérémonies religieuses. Dans la sphère politique, il ne peut y avoir que des célébrations œcuméniques, et cela exceptionnellement, par exemple à la suite d'une catastrophe. Bien sûr, les politiques peuvent parler de leur foi. Marine Le Pen l'a fait, Emmanuel Macron ne l'a pas répété pendant la campagne mais l'a évoqué plusieurs fois au cours de son quinquennat. Cela doit toutefois relever du domaine privé.

Les évêques de France ont publié des «repères de discernement» en vue de l'élection présidentielle. Est-ce compatible avec la laïcité?

Les évêques n'appellent jamais à voter pour un candidat. Certes, avant 2002, ils déconseillaient de voter pour l'extrême droite, mais lors des dernières élections, ils n'ont plus donné de consignes de vote. La Fédération protestante de France et le grand-rabbin publient aussi leurs réflexions. C'est heureux: les associations religieuses ont voix au chapitre dans le débat démocratique. Nous sommes dans une société pluraliste. Pour les grandes organisations religieuses, il ne s'agit cependant que d'orientations générales. Elles ne veulent surtout pas risquer de diviser leurs fidèles. »

LES MUSULMANS VOTENT MASSIVEMENT À GAUCHE

«Depuis que leur poids est significatif, les musulmans apparaissent comme massivement orientés à gauche, davantage encore que les personnes ne revendiquant aucune appartenance religieuse. Ils ont par exemple été très nombreux à voter Ségolène Royal contre Nicolas Sarkozy en 2007, et François Hollande en 2012 au second tour des élections présidentielles», observe Claude Dargent, professeur de sociologie à l'Université Paris 8. Auteur de plusieurs études sur le sujet, ce spécialiste de la sociologie du vote et de la sociologie des religions nous rappelle que les musulmans constituent aujourd'hui environ 6% de la population de la France, mais que leur poids dans l'électorat est plus limité. «Une partie en effet n'a pas la nationalité française. Surtout, certains ne sont pas inscrits

sur les listes électorales. Il s'agit d'une population jeune, et les jeunes, pour des raisons notamment liées à leur mobilité géographique, sont soit non inscrits, soit mal inscrits, là où ils ne résident plus», explique-t-il.

«Le vote des musulmans n'a de l'importance en France que depuis le tournant du siècle. Auparavant, cette appartenance religieuse n'était pas suffisamment importante pour jouer un rôle. Ce sont d'ailleurs les enfants et petits-enfants des immigrés qui s'affirment depuis comme musulmans, alors que leurs parents n'indiquaient rien de tel», souligne-t-il. Selon Claude Dargent, compte tenu de l'état des forces à gauche aujourd'hui, on peut attendre d'eux qu'ils votent surtout pour Jean-Luc Mélenchon le 10 avril prochain. PFY



«Chaque religion balaie tout le spectre politique»

Valentine Zuber